	Diplôme :	**Docteur (BAC+6)**
	Domaine :	**Science de la nature et de la vie**
	Filière :	**Sciences médicales**
	Spécialité :	**Médecine Dentaire**

1. Présentation :

1.1. Objectifs:

Obtention d'un diplôme de docteur en Médecine Dentaire, indispensable pour l'exercice de sa pratique.

1.2. Savoir-faire et compétences:

- Prévenir, diagnostiquer et traiter des maladies de la cavité buccale.

2. Modalités d'admission:

Être titulaire du diplôme du Baccalauréat de l'enseignement secondaire "Séries sciences expérimentales, mathématique, technique mathématique" ou d'un diplôme équivalent.

3. Organisation de la formation:

3.1. Méthodes pédagogiques :

Les enseignements sont organisés en cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques.
Les enseignements composant les programmes des études universitaires de graduation de médecine dentaire sont organisés en matière annuelle et ou semestrielles dotées de coefficients.

3.2. Contenu de la formation:

Unités d'enseignement constitué par des cycles :

- Premier cycle : 1ère ,2ème et 3ème années.
- Deuxième cycle : 4ème et 5ème années.
- Stage interne: 6ème année.

3.3. Contrôle des connaissances (à modifier par le département selon les lois du domaine sciences médicales):

L'évaluation pédagogique des aptitudes et des connaissances de l'étudiant en vue du passage à l'année supérieure s'effectue selon les formes suivantes :

- **L'évaluation théorique obligatoire :**

  - 2 à 3 épreuves de moyenne durée (EMD) pour les matières annuelle.
  - 1 à 2 épreuves de moyenne durée (EMD) pour les matières semestrielles.

- **L'évaluation des travaux pratiques :**

  - Des travaux pratiques et épreuves cliniques sous forme de contrôles continus.

- **L'évaluation des travaux dirigés :**

  -Des épreuves de contrôles continus

La moyenne de la matière est obtenue à partir de l'évaluation de l'ensemble des épreuves écrites d'une part et des travaux pratiques et diriges d'autre part :

- La moyenne de TP est de coefficient 2
- La moyenne de TD est de coefficient 1
- La moyenne des EMD est de coefficient 1

Le calcul de la moyenne générale de la matière se fait comme suit :

- Module sans TP ni TD: moyenne des EMD.
- Module avec TD: moyenne des EMD (coefficient 1) +moyenne des TD (coefficient 1)**/2.**
- Module avec TP et TD: moyenne des EMD (coefficient 1) +moyenne des TD (coefficient 1) +moyenne des TP (coefficient 2) **/4.**
- Module avec TP : moyenne des EMD (coefficient 1) +moyenne des TP (coefficient 2) **/3**

Il y aura une session d'examens par an suivie d'une session de rattrapage.

4. Insertion professionnelle : Débouchés et métiers visés :

4.1. Secteurs d'activités et types d'emplois accessibles :

-Secteur publique
-Secteur libéral

4.2. Poursuite d'études:

-Diplôme d'études spécialisées